

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Marché subséquent n°7 - Travaux d'éclairage en accompagnement des travaux de la MEL au Boulevard de Mons entre le rond-point des Performeurs et la route départementale D628 - Attribution du marché (Affaire n° 24S0014).

N° : VA_DEC2024_300
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article R2162-10 du Code de la commande publique;
Vu l'avis de la commission des marchés du 6 mai 2024;

décidons

De conclure le marché subséquent « Travaux d'éclairage en accompagnement des travaux de la MEL au Boulevard de Mons entre le rond-point des Performeurs et la route départementale D628 » avec INEO Hauts-de-France domiciliée à LESQUIN (59810) pour un montant de 115 948,80 € HT.

Les délais d'exécution prévisionnels sont les suivants :

- Les travaux comprennent une période de préparation de 2 mois.
- Le délai d'exécution des travaux est fixé à 4 mois à compter de la notification de l'ordre de service.
- Imputation budgétaire : : 2315-814-2600-26ACCVOI

Politique publique (domaine-action-activité) : 02.4.1 Eclairage public

Fait à Villeneuve d'Ascq
le vendredi 17 mai 2024

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20240101-203232-AU-1-1
Date AR Préfecture : mercredi 5 juin 2024